

16 juillet 1942, la rafle du Vél' d'Hiv

Les 16 et 17 juillet 1942 plusieurs milliers de policiers français participent à la plus importante arrestation de Juifs jamais organisée en France. Planifiée et orchestrée par la police française dirigée par René Bousquet, à la demande des autorités allemandes, la rafle a pour but l'arrestation 40 000 Juifs.

Le 14 juillet 1942, grâce à la bienveillance de certains policiers qui préviennent les familles, des bruits courent qu'une rafle se prépare à Paris. Si quelques familles fuient leur domicile, la plupart ne sachant pas où se cacher ni où se réfugier restent chez elles.

Le jeudi 16 juillet, à partir de 4 heures, des hommes, des femmes et des enfants sont entassés dans les autobus de la STCRP (RATP de l'époque) qui les conduisent au Vélodrome d'Hiver, dans le 15^e arrondissement.

Des scènes déchirantes se produisent dans plusieurs rues, certaines personnes préférant se suicider que d'être arrêtées.

Le 17 juillet, la rafle se poursuit. Au total plus de 13 000 personnes, principalement des Juifs d'origine étrangère sont internées.

Parmi eux, 4 115 enfants.

Dans le seul 18^e arrondissement, 687 hommes, 924 femmes et 463 enfants, soit 2 033 personnes sont arrêtées par la police de Vichy. Des témoignages rendent compte de cette effroyable rafle.

Ils décrivent la chaleur à Paris ce jour-là, les épouvantables conditions dans lesquels les Juifs sont parqués au Vél' d'Hiv, sans eau, sans hygiène et presque sans nourriture.

Le désespoir se lit sur tous les visages.

C'est la première fois, et non la dernière, que des femmes et des enfants sont arrêtés. Quelques jours après, ces familles sont internées dans les camps du Loiret (Pithiviers et Beaune-la-Rolande).

Les enfants sont alors séparés de leurs parents qui sont déportés avant eux.

À côté de ceux qui protestent, d'autres se taisent.

La population jusqu'à présent plus ou moins indifférente au sort des Juifs réprovoque cette opération.



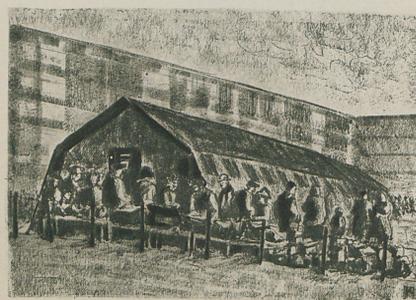
© Mémorial de la Shoah

Hélène et Louise Listmann

Louise et Hélène Listmann habitaient au 15 rue de la Chapelle.

Elles ont respectivement 7 et 9 ans quand elles sont arrêtées le 16 juillet 1942 au cours de la rafle du Vél' d'Hiv.

Elles sont déportées par le convoi n°20 du 17 août 1942. Leurs deux noms sont gravés sur la plaque de l'école primaire qu'elles fréquentaient au 6 rue Jean-François Lépine.



22 - Les enfants entrent dans la banque de la fouille - Sortie

© Mémorial de la Shoah

Dessin de Georges Horan Koiransky (1894-1986) interné au camp de Drancy dès le 12 juillet 1942.

Ce dessin a été réalisé au camp de Drancy après l'arrivée des enfants qui ont été séparés de leurs parents.

© Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Gracieusement mis à disposition par l'agence de photo Roger-Viollet.



Au dos de la photo figure une légende mentionnant avec euphémisme et cynisme :

« De bonne heure hier matin des juifs étrangers furent priés par les forces de police de monter en autobus. Ils partaient vers un nouveau destin : le travail sans doute. »

ainsi que le cachet daté du 17 juillet 1942 de la censure allemande interdisant la publication.

Il n'y aura donc pas de diffusion dans la presse.

Cette photographie est la seule image connue de la rafle du Vél' d'Hiv.